

# ASSEMBLÉE NATIONALE

26 septembre 2013

---

GARANTIR L'AVENIR ET LA JUSTICE DU SYSTÈME DE RETRAITES - (N° 1376)

Tombé

## AMENDEMENT

N ° AS226

présenté par

Mme Fraysse, M. Chassaigne, M. Asensi, M. Bocquet, Mme Buffet, M. Candelier, M. Carvalho,  
M. Charroux, M. Dolez et M. Sansu

-----

### ARTICLE PREMIER

A l'alinéa 7, substituer aux mots :

« de réduction »,

les mots :

« d'abolition ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

La justice commande de ne pas s'en tenir à la simple réduction des inégalités entre les femmes et les hommes, mais bien de se fixer pour objectif de les abolir. C'est le sens du présent amendement.